



COMMUNE DE COURCHAVON

INFORMATIONS

www.courchavon-mormont.ch

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE

MARDI 20 DECEMBRE 2022 A 20H00 A LA HALLE DE GYMNASTIQUE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée ;
2. Informations sur le Plan Général d'Alimentation en eau (PGA) :
 - a) Prendre connaissance et approuver le règlement sur l'approvisionnement en eau potable (RAEP) ainsi que le règlement tarifaire y relatif ;
 - b) Prendre connaissance et approuver le règlement d'évacuation et de traitement des eaux (RETE) ainsi que le règlement tarifaire y relatif ;
3. Présentation et approbation du budget 2023. Fixer la quotité d'impôts et les taxes y relatives ;
4. Divers

Le procès-verbal mentionné ci-dessus au point 1 est déposé publiquement au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.courchavon-mormont.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Les règlements mentionnés au point 2 de l'ordre du jour sont déposés publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale au Secrétariat communal où ils peuvent être consultés. Les éventuelles oppositions, dûment motivées, seront adressées durant le dépôt public au Secrétariat communal. **Ces règlements ne seront pas lus dans leur totalité lors de l'assemblée.**

Le budget 2023 sera à disposition au Secrétariat communal avant l'assemblée. Ce budget ne sera pas distribué lors de l'assemblée.

Les modifications suivantes sont prévues dans le budget 2023 : modification du mode de facturation et du montant des taxes pour la consommation d'eau potable ainsi que l'épuration des eaux usées (règlements points 2), modifications des indemnités communales.

SECRETARIAT COMMUNAL - FERMETURE

Le secrétariat communal sera fermé du 22 décembre 2022 au 5 janvier 2023. Le bureau rouvrira le mardi 10 janvier 2023 à 10h00.

Les heures d'ouverture restent inchangées : mardi 10h00-12h00 et jeudi 16h30 à 18h30.

POINTS DE RENCONTRE D'URGENCES – COUPURES DE COURANT

Comme vous le savez, les communes doivent organiser des points de rencontre d'urgences en cas de pénuries qui conduiraient à des coupures de courant électrique.

Pour votre information, les deux emplacements définis pour notre commune sont les suivants :

- Courchavon – bâtiment communal
- Mormont – Auberge St-Hubert

NETTOYAGE DE COUPES DE BOIS - SARCLAGE

Débris de coupe (en forêt) :

De Fr. 0.- à Fr. 15.-/ stères selon la difficulté et le bois restant

Cime entière de feuillus dur en bord de chemin :

15.-/stère (5 premiers stères offerts)

Sarclage :

15.-/stère (abattage par propre soins – autorisation valable)

25.-/stère (abattage par personnel triage)

Le volume par famille est limité à 15 stères. Au-delà de cette limite ou pour un usage de commercialisation, le bois est vendu au prix du marché.

CROIX-ROUGE – ACTION 2X NOEL

La Croix-Rouge jurassienne vient en aide aux personnes dans le besoin.

Pour l'action 2023, les personnes intéressées à recevoir cette aide alimentaire seront invitées à retirer leur colis à un point de distribution situé dans leur district.

Exception : pour les personnes à mobilité réduite, une solution de livraison à domicile sera envisagée. Vous souhaitez recevoir cette aide ponctuelle ou si vous connaissez un proche pour qui cette action ferait du bien ? Nous enregistrons vos inscriptions ou questions au 032/465 84 01 ou à : actionsociale@croix-rouge-jura.ch. Nous soulignons l'importance que vos coordonnées soient à jour afin que nous puissions vous faire parvenir le courrier vous invitant à venir chercher vos colis. Si vous inscrivez un proche, ce dernier devra vous avoir donné son accord. En savoir plus sur cette action ? visiter notre site internet : <https://www.croix-rouge-jura.ch/2x-noel>

INFORMATIONS DIVERSES

Mémodéchets 2023

Le calendrier 2023 sera distribué dès que possible.

Vous pourrez également trouver des informations sur les sites internet du mémodéchets et de la commune.

En vous remerciant d'avance de prendre note de ce qui précède et dans l'attente de vous revoir, le Conseil communal vous présente ses meilleures salutations et vous souhaite à toutes et tous de passer de belles Fêtes de fin d'année.

Courchavon, le 6 décembre 2022

Le Conseil communal

